

● 17/04/2019
Midi Libre

Jacou Bocaud et cœur de ville : une journée pour les Jacoumards

À l'invitation des élus, ils étaient 500 à venir s'informer sur l'avancée des chantiers.

Le samedi 13 avril, tous les Jacoumards et Jacoumards étaient conviés à un point d'étape autour du chantier de réhabilitation du domaine de Bocaud et des aménagements du nouveau cœur de ville. Aussi, le domaine de Bocaud a exceptionnellement ouvert ses portes afin d'offrir aux visiteurs un aperçu des rénovations en cours. Les habitants avaient été informés de cette journée par un document explicatif déposé dans les boîtes aux lettres. Il leur était proposé de se retrouver sur le chantier afin de constater l'état d'avancement des travaux.

Avec l'association Histoire et Patrimoine

Ce sont plus de 500 personnes qui ont répondu à cette invitation et qui ont été accueillis par le maire Renaud Calvat, les élus et les membres de l'association Histoire & Patrimoine. Les bénévoles de cette association se sont chargés de l'inventaire de la bibliothèque et des différents objets trouvés dans le bâtiment. Fait exceptionnel,



■ Présentation de la réhabilitation par Renaud Calvat.

les habitants ont pu pénétrer dans le château en toute sécurité et découvrir le rez-de-chaussée et le premier étage. À l'entrée du bâtiment, l'équipe a présenté la zone d'accueil mutualisée entre les services

municipaux et la médiathèque qui permettra d'accéder à tous les services dans ce lieu hautement chargé d'histoire.

Le bâtiment accueillera à terme un espace culturel sur près de 500 m² mais aussi les services

municipaux et l'ensemble sera totalement accessible aux personnes à mobilité réduite. L'espace culturel sera quant à lui ouvert sur le jardin classé monument historique depuis 2000. Ce jardin fait actuellement l'objet d'un plan de gestion en cours d'élaboration afin d'assurer sa protection et la sécurité des visiteurs.

Cette journée a permis aux élus de revenir sur les différentes phases de chantier attendues dans les prochains mois. À l'entrée du domaine réhabilité, une nouvelle place de village arborée permettra de faire le lien entre le centre historique et le cœur de ville commerçant situé à 200 mètres seulement. Afin de faciliter accès et déplacement sur le secteur, de nouvelles zones de stationnement viendront renforcer l'offre existante tandis que de nombreux aménagements permettront aux piétons, cyclistes et automobilistes de circuler simultanément en toute sécurité. L'inauguration de ce nouveau cœur de ville est prévue courant septembre 2019.

► Correspondant Midi Libre : 06 15 76 65 10

MAJ 20/03/2019

● 20/03/2019
Midi Libre

Véritable joyau, le futur château de Bocaud se dessine à Jacou

Patrimoine. Réhabilité lors d'un chantier lancé en avril 2017, il sera livré au mois de septembre.

Folies montpelliéraines du XVII^e siècle, le domaine de Bocaud et ses jardins remarquables constituent un véritable trésor patrimonial pour Jacou. Racheté en 1991 par la Ville, il fait l'objet d'un grand chantier de réhabilitation depuis l'année 2004 : « Nous n'avons pas pu commencer plus tôt car la châtelaine vivait à l'intérieur. Nous avons commencé par les jardins pendant une dizaine d'années avant de démarrer les travaux dans le château », explique le maire de Jacou, Renaud Calvat.

Il a souhaité aller plus loin encore en imaginant une future place du village devant le château et en repensant les liaisons automobiles, piétonnes et cyclistes entre les différentes zones : « Notre ambition est de redonner un cœur de ville à Jacou. »

L'inauguration prévue en septembre

Le château de Bocaud accueillera la médiathèque municipale, les services municipaux et une salle consacrée à l'Union nationale des combattants.

Aujourd'hui, à l'abri de la



■ Le maire Renaud Calvat et Olivier de Labrusse lors d'une visite de chantier.

curiosité des Jacoumards, le château de Bocaud se transforme, tout en conservant ses plus sérieuses richesses.

« Ce chantier, mené en étroite partenariat avec la Direction régionale des affaires régionales, sera livré dans six mois. Nous inaugurerons la

médiathèque et les nouveaux services municipaux au mois de septembre. Quant à la future place du village, les travaux démarreront dès ce mois d'avril pour se terminer en décembre. Autant dire que dans huit mois, tout est fini », souligne le premier

magistrat. Dès le mois de septembre prochain, les Jacoumards pourront donc se réapproprier le domaine de Bocaud et ses jardins qui, longtemps, leur sont restés fermés.

JEAN NOTÉ
jnote@midilibre.com

LE CHIFFRE

4,5

Comme le montant de l'enveloppe financière nécessaire (en millions d'euros) pour effectuer le chantier du cœur de ville de Jacou dont 3,5 millions d'euros pour la réhabilitation du domaine de Bocaud. Ces travaux seront financés à hauteur de 67 % par des subventions.

HÔTEL DE VILLE

Un centre d'études

Avec l'aménagement des services municipaux au cœur du château de Bocaud, certains espaces se libéreront dans l'actuel hôtel de ville. Ce bâtiment accueillera notamment un centre d'études de l'histoire de Jacou imaginé par l'association Histoire et Patrimoine et son président Olivier de Labrusse. Il devrait accueillir la collection retrouvée dans le château lors des différentes "fouilles".

● 22/04/2018
Midi Libre

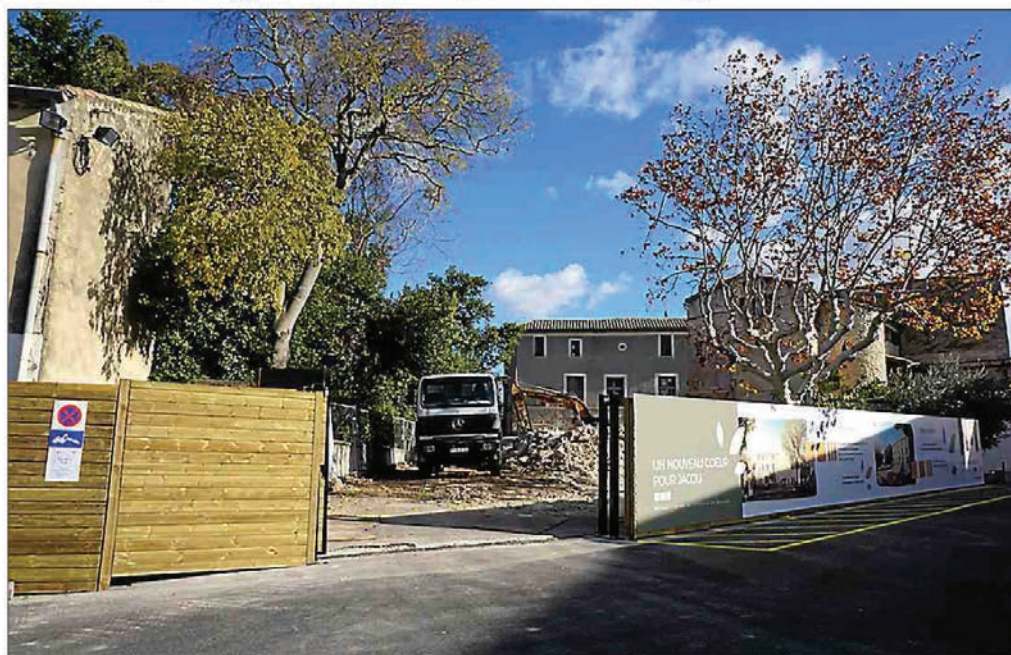
Jacou Conseil : la réhabilitation du domaine de Bocaud lancée

Cette opération fait partie du plus gros chantier prévu au budget de 2018.

Vingt-sept conseillers étaient présents ou représentés à l'espace République, pour suivre le dernier conseil municipal essentiellement dédié aux questions budgétaires.

Après avoir arrêté le compte administratif de la commune pour l'année 2017, le conseil municipal a procédé à l'adoption du budget primitif 2018 à la majorité (22 voix pour, 3 votes contre, 2 abstentions). Ce budget s'équilibre à 7 544 854 € en section fonctionnement et à 4 920 158 € en section investissement.

L'année 2018 sera marquée par le lancement des travaux de réhabilitation du domaine de Bocaud et de ses abords. Comprenant notamment la création d'une bibliothèque de 450 m² mais également le réaménagement d'une place centrale et le redéploiement d'une partie des services publics de la commune. Cette opération a pour objectif de replacer le domaine de Bocaud au cœur de la vie jacoumarde. « C'est un projet utile, au service de tous et qui va remettre notre patrimoine



■ L'aménagement du site va bon train afin de replacer le domaine au cœur de la vie locale.

en lumière », a précisé le maire Renaud Calvat.

Tout en reconduisant son soutien aux associations et aux écoles, la municipalité ne manque pas de projets pour cette nouvelle année et propose d'assurer la création d'une épicerie solidaire à des-

tination des familles en situation de précarité ou encore la rénovation des terrains de tennis pour encourager la vie sportive jacoumarde. Enfin, c'est à l'unanimité et pour la 13^e année consécutive que les membres du conseil municipal ont décidé de main-

tenir les taux d'impositions de la commune. Le maire a souligné que ce choix était rendu possible « grâce à une maîtrise des frais de fonctionnement, permettant de maintenir un endettement très faible ».

► Correspondant Midi Libre : 06 63 63 13 50

09/04/2017
Midi Libre

Jacou Un projet de réhabilitation en concertation avec les habitants

Les Jacoumards ont pu échanger sur les futures réalisations le temps d'une journée.

Après la diffusion dans les boîtes aux lettres du document de présentation du projet de réhabilitation du Domaine de Bocaud, les Jacoumards ont pu, pendant toute la journée du samedi 25 mars, longuement échanger avec le maire. Au programme : aménagement d'une nouvelle place de village, création d'un espace culturel et regroupement des services municipaux actuellement éclatés sur la commune.

Soucieuse de répondre aux attentes de la population, la municipalité a organisé, en partenariat avec les acteurs du projet, une grande journée de concertation.



■ Moment d'échanges privilégiés entre bénévoles de la bibliothèque et les visiteurs locaux.

Découvrir le château de Bocaud

Ce fut l'occasion pour de nombreux habitants de découvrir pour la première fois le château de Bocaud lors de visites commentées réalisées par les membres de l'association Jacou, histoire et patrimoine.

En parallèle, les visiteurs pouvaient se rendre à l'Espace République pour rencontrer le maire Renaud Calvat, entouré de nombreux élus, de l'architecte Thomas Landemaine et de bénévoles de

l'actuelle bibliothèque municipale Michèle-Jennepin. Toutes et tous y animaient différents stands afin de répondre aux premières interrogations des habitants et récolter leurs impressions. Un événement convivial et particulièrement réussi : plus de quatre cents personnes ont répondu présent à l'invitation lancée par la commune et se sont réjouies de pouvoir donner leur avis. La population a accueilli le projet avec beau-

coup d'enthousiasme. « *Et puis l'on se sent utile et écouté lors de ces rencontres. On ne peut que s'en réjouir* », a tenu à préciser Laurence, venue avec ses deux enfants qui n'ont pas manqué d'apprécier les perspectives du futur espace culturel, prévu au rez-de-chaussée du château, sur plus de 300 m².

● CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal se déroulera ce lun-

di 10 avril, à 17 h 30, dans la salle de l'Espace République, en face de la mairie.

Le sujet clé d'ordre budgétaire qui figure à l'ordre du jour est l'autorisation des demandes de subventions pour des travaux d'aménagement et de protection. Les élus devront aussi débattre des finances avec l'adoption des comptes de l'exercice 2016, l'adoption du budget et le vote des taux d'imposition pour l'année 2017.

MAJ 10/04/2017

05/04/2017
Midi Libre (1/3)

« C'est parce que la ville est entretenue que je peux projeter »

Entretien. Renaud Calvat revient sur les projets de cœur de ville et du château de Bocaud notamment.

Que retenez-vous de votre premier mandat de maire à mi-mandat ?

J'ai la chance d'avoir hérité d'une commune aux finances saines, aux nombreuses infrastructures, des crèches, des écoles, un collège avec une grande dynamique associative, la MJC un millier d'adhérents, une médiathèque, des salles d'expositions... Tout cela, j'ai le devoir de le préserver, avec des zones de respiration et de l'entretenir. C'est ce que je me suis attelé à faire. Rénover et moderniser notamment la salle Gabriel-Boude, le plateau sportif, refaire la toiture de l'école. C'est ma mission en tant qu'élu. On ne coupe pas des rubans d'inauguration tous les jours quand on est maire ! Mais c'est parce que la ville est entretenue que je peux projeter.

Quelle échéance pour la rénovation du château et du cœur de ville ?

Pas avant en 2020. La commune de Jacou a besoin d'un cœur de ville, à coût raisonnable, et rien ne pourra se faire sans l'adhésion de la population. La concertation est primordiale. Depuis des mois je



■ Le maire, Renaud Calvat, ne veut pas engager la commune «pour des dépenses inutiles». CH. P.

consulte les services concernés, les riverains. Un registre permet d'émettre ses idées et ses réflexions sur le projet. Je cherche les meilleures solutions aux problèmes identifiés en matière de stationnement, sens de circulation, cheminement piétonnier ou cyclable. Tous n'est pas figé mais il est vrai qu'avec les architectes des Bâtiments de France qui nous soutiennent énormément, le projet avance bien. Ensuite, viendra le temps de la présentation du permis de construire au conseil, l'envoi des appels d'offres avant le début des travaux pour, je le souhaite, 2018.

Je n'engagerai pas la commune dans des dépenses inutiles.

Hormis le chantier du château quels sont les projets qui arrivent à terme ?

La Draye 2 va bientôt être livrée. Dans ce quartier majoritairement résidentiel, la commune a fait construire une résidence pour seniors dépendants. Sur ces cinquante logements adaptés au handicap, cinq d'entre eux sont réservés aux familles dont une personne est en situation de handicap. Cinq autres sont réservés aux jeunes actifs ou étudiants qui acceptent en

échange de donner du temps pour la résidence. Et ce sont des logements sociaux donc accessibles. Le quartier de la Draye sera finalisé avec cinquante maisons en accession à la propriété, à prix abordables, d'ici quatre à cinq mois. Bien sûr, il faudra renforcer les modes de déplacements doux et sécurisés, pour éviter, dans une si petite commune, l'idée, autant que faire se peut, les déplacements pendulaires inutiles.

Que pourriez-vous encore faire si vous en aviez la possibilité ?

Je pense au domaine du Vivier. C'est un magnifique domaine

agricole qui se situe au nord de la départementale et qui appartient à la Métropole. Je pense que l'on peut s'entendre pour trouver un porteur de projet privé, pour développer le tourisme local. Une partie des terres autour, accueille déjà un projet agroécologique : une famille de maraîchers va s'installer pour cultiver la terre et fournir des légumes mais le nord de la nationale doit rester ce poumon vert indispensable à une bonne qualité de vie.

Avec les regroupements de service communaux et la médiathèque au château de Bocaud qu'allez-vous faire des locaux libérés ?

Les choix ne sont pas encore arrêtés. C'est vrai que la Zac Clément-Ader est obsolète ; il y aurait des choses à y faire. Quant à la future ancienne médiathèque, elle pourrait accueillir le club des aînés, avec des appartements à l'étage... Il faudrait aussi s'atteler au projet centre-ville. Rien n'est figé et d'ici là, ce sera peut-être pour un autre mandat.

CHRISTINE PALASZ
ET LE CORRESPONDANT
DE JACOU
cpalasz@midilibre.com

MAJ 10/04/2017

● **05/04/2017**
Midi Libre (2/3)

Le projet. Une médiathèque 3^e lieu



■ Plus que des livres, la future médiathèque prévue dans le château de Bocaud, se veut un lieu de vie ouvert à tous.

MAJ 10/04/2017

● 05/04/2017
Midi Libre (3/3)

« Le château mérite mieux »

Le débat. Bernard Dupin n'a pas la même vision du projet.

« C'est une gestion au fil de l'eau, sans réelle ambition ni vision générale. 600 m² de bureau administratif, c'est de la folie. Le maire fait ses projets sans consulter les élus du conseil. Il amène des projets déjà tout ficelés. C'est de la fausse concertation. »

Bernard Dupin élu front de gauche, était l'ancien adjoint et colistier de Renaud Calvat. Destitué par son ancien soutien de liste le maire, le front de gauche est donc dans l'opposition « constructive ». L'élu du front s'interroge : « que vont devenir les anciennes infrastructures



■ Bernard Dupin déplore
« une gestion au fil de l'eau ».

une fois la mairie et la médiathèque déplacées ? Une énième opération immobilière ? C'est une réorganisation lourde et non nécessaire de mon point de vue. » Sur

le leitmotiv unanime « le château doit être rendu à la population », Bernard Dupin ne rejette pas tout : « une médiathèque, oui, à l'étage, mais le rez-de-chaussée pourrait accueillir une salle des mariages, des locaux associatifs, des salles d'exposition temporaires ». Mais aussi d'alerter sur le financement et de leurs garanties. « Alors que tant d'administrés de la commune perdent du pouvoir d'achat, souffrent du chômage dans leur famille, aligner 3,6 millions pour le château, est-ce le bon choix ? »

● **24/03/2017**
Midi Libre

Jacou

● DOMAINE DE BOCAUD

Dans le cadre de la réhabilitation du domaine de Bocaud, et en particulier du château, toutes les Jacoumardes et les Jacoumards sont invités à venir samedi 25 mars de 10 h à 17 h, à l'espace République échanger et prendre part au projet de rénovation et de valorisation avec les différentes parties prenantes, l'architecte et les acteurs concernés.

La découverte du château et ses jardins avec des explications historiques est programmée à 11 h, 12 h, 15 h et 16 h.
« C'est l'occasion d'offrir à Jacou un véritable cœur de ville dans le centre de la commune, avec une place de village, une médiathèque accessible pour tous, des possibilités de stationnement et de circulation, des cheminements piétons sécurisés, un regroupement des services publics et un nouvel espace culturel. »

01/02/2017
Midi Libre

Jacou Le château de Bocaud sera bien une mairie et la médiathèque

Le projet annoncé par le maire Renaud Calvat pourrait aboutir pour l'été 2019.

Ca fait huit ans que je pense à ce projet » confie le maire de Jacou, Renaud Calvat.

Le château de Bocaud, folie du XVII^e siècle, niché dans un jardin classé, a deux pas de la mairie historique, va enfin être réhabilité.

Après rénovation, il deviendra une médiathèque de type troisième lieu en rez-de-chaussée sur 650 m². Les deux étages doivent regrouper les services municipaux, actuellement éclatés sur la commune et très à l'étroit dans la mairie historique.

« On gardera l'actuelle mairie »

Le projet est déjà bien avancé. L'architecte est choisi, Thomas Landemain du cabinet d'architecture des monuments historiques Perrot-Richard (opéra Garnier, Comédie française...). Tout comme le financement : « avec un tiers financer pour la commune 1/3 de subvention de la DRAC et conseil général 1/3 d'emprunt » assure l'élu jacoumard, vice président du Département et il affirme que « le taux d'endettement des Jacoumards restera deux fois moins important que les autres villes de même taille ». Au village, les opposants aux projets crient que le maire veut mettre son bureau au château.



■ Renaud Calvat explique comment obtenir des places de parking pour la future mairie CH. P

Renaud Calvat se désole « c'est n'importe quoi je ne sais même pas si je serais réélu pour profiter de cette réhabilitation ! De toute façon on gardera l'actuelle mairie »

Ce qui anime Renaud Calvat c'est d'ouvrir le lieu à la culture avec la médiathèque qui va doubler sa surface, et d'installer les services municipaux accueillant le plus de public dans l'actuelle ruine fermée aux regards depuis des années par de lourds portails métalliques. Le parc et le château

deviendront accessibles au public du lundi au samedi, et les dimanches permettront des animations pour la ville.

Le bouillonnant maire aidé par les architectes de la Drac décrit : « là il faut casser ce bâtiment pour faire 15 places de stationnements supplémentaires. Là, une grande ouverture sur la place Frédéric-Mistral qui sera réhabilitée. À l'entrée, une verrière de jardin d'hiver commune à la médiathèque avec une passerelle pour accéder aux étages. Là, on peut

faire un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite mais rien n'est figé » explique l'édile les pieds dans les gravats.

Les Jacoumards pourront découvrir les lieux et donner leur avis lors d'une grande consultation mi-mars. Après le temps des appels d'offres, le dépôt du permis de construire est prévu en juin. Confiant Renaud Calvat se donne deux ans.

CHRISTINE PALASZ
cpalasz@midilibre.com